

I. ETAT CIVIL

LASSAULX (VON) Franz

NAISSANCE :

Date : 21 juillet 1781.

Lieu : Coblenz (Allemagne).

MORT :

Date : 2 avril 1818.

Lieu : Nancy (Meurthe-et-Moselle).

TITRE NOBILIAIRE / DECORATIONS :

Lassaulx fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1812¹. Il fut également nommé officier de l'Université Impériale ainsi que chevalier de l'Ordre Impérial de la Réunion en 1813.

RELIGION / FRANC-MACONNERIE :

Il était issu d'une famille catholique.

ORIGINE / PARENTE / ALLIANCE :

Lassaulx était le fils unique du juge et conseiller aulique de L'Electeur de Trèves, Adam von Lassaulx (1753-1813). Son oncle, Peter Ernst (1757-1809), fut le syndic des Etats². Sa sœur Katharina fut l'épouse de l'écrivain Joseph Görres (1776-1848) qui était un ami d'enfance de Lassaulx.

Le 16 novembre 1803, Lassaulx épousa Benedikte Korbach. Ils eurent quatre enfants : Peter-Franz-Benedikt, Virginia, Klementine et Amalie.

Une lettre patente du roi, datée du 27 décembre 1814, accorda à Lassaulx la naturalisation. Il devint ainsi François Georges Joseph de Lassaulx.

RELATIONS :

Lassaulx était un ami de jeu de l'écrivain Clemens Brentano, qui lui présenta Arnim.

En outre, il entretenait des relations épistolaires avec Schiller, Goethe et Savigny.

Pendant ses années d'enseignement, il se lia d'amitié avec Arnold³, Dufrayer, et avec le doyen de la Faculté de Coblenz, Le Plat.

TRAITS DE CARACTERE :

Lassaulx était considéré érudit. Doué de sagacité, c'était un professeur habile et un écrivain laborieux⁴. Il était « recommandable par sa conduite [...] et l'étendue de ses

¹ On trouve ce titre dans certains ouvrages ainsi qu'en tête des lettres envoyées par Lassaulx (JUST (L.), *Studien zur Rheinische Geschichte*, Marcus & Werbus, Bonn, 1926, annexes). Cependant, son décret de nomination est introuvable dans le registre AF/4 des Archives nationales.

² Son fils était le très célèbre architecte Jean-Claude Lassaulx (1781-1848). Ce dernier était très proche de Franz. Il s'était d'ailleurs inscrit à la Faculté afin de suivre les cours avec son cousin. Mais, il abandonna le droit au bout de quelques mois pour l'architecture. Il réalisa de nombreux bâtiments à Coblenz notamment des églises.

³ Arnold collabora à quelques ouvrages de jurisprudence publiés par Lassaulx en Allemagne. *Thémis*, T. 3, p. 131.

⁴ HEEP, *Discours aux obsèques d'Arnold*, 1829.

connaissances »⁵. Il fut un des hauts fonctionnaires des plus distingués et des plus remarquables⁶.

⁵ *Grands notables du 1er Empire*, tome 3, CNRS, Paris, 1978, p. 14.

⁶ Lettre envoyée par Royer-Collard au ministre de l'Intérieur le 5 mai 1820.

II. VIE PROFESSIONNELLE

ETUDES :

1. secondaire :

Il quitta le collège le 27 septembre 1793, en recevant le Livre d'or qui récompensait le meilleur élève⁷.

2. supérieures :

Il fut reçu licencié en droit en juillet 1805.

3. thèse soutenue :

4. agrégation :

ACTIVITES :

1. Enseignement :

a. carrière :

Le 26 mars 1806, il fut nommé à la deuxième chaire de droit civil français à la Faculté de Coblenz⁸. Il dispensa également un cours intitulé *le droit civil dans ses rapports avec l'administration*, ainsi qu'un cours de droit public germanique.

Le 25 avril 1806, il siégea au Conseil de discipline et d'enseignement de l'Ecole de droit de Coblenz. Puis en mai 1806, il fut nommé membre du Bureau d'administration de la même Faculté.

En 1807, il dispensa un cours de droit civil élémentaire en première année, de droit civil approfondi en deuxième année et de droit commercial en troisième année.

Le 18 octobre 1809, il fut élu Doyen de l'Ecole de droit de Coblenz.

De 1809 à 1813, il remplit la fonction d'administrateur des biens des anciennes Facultés de Bonn, Coblenz et Mayence.

En 1813, le dernier cours qu'il dispensa fut le cours élémentaire de Code Napoléon en langue allemande. Cette même année, il fut nommé Inspecteur général de l'Université Impériale pour les facultés de droit, en remplacement de Perreau. Puis, il exerça la fonction d'Inspecteur général de l'Université Royale de France en 1814.

Le 30 septembre 1815, il fut nommé Recteur de l'Académie de Nancy en remplacement de Régel⁹.

b. Direction de thèses :

2. Pratique :

⁷ Lassaulx quitta le lycée pour étudier avec un professeur privé.

⁸ Pour les traitements et droits de présence aux examens, dossier F17/2371 des Archives nationales.

⁹ En 1816, le rectorat de Metz ayant été momentanément supprimé, l'administration de cette Académie fut réunie à celle de Nancy. *Histoire biographique de l'enseignement*, Paris, 1986, p. 443.

En 1798, il fut recruté en qualité d'interprète au Tribunal criminel du département de Rhin et de Moselle¹⁰. Il exerça la profession d'avocat à la Cour martiale en 1800 avant d'être désigné avoué près la Cour criminelle et le Tribunal civil de Coblenche en 1803. Il saisit l'occasion pour ouvrir son cabinet. En 1806, il exerça la fonction de juge à la Cour criminelle de Trèves. Puis, il fut nommé conseiller à la Cour Impériale de cette même ville en 1811.

3. Politique :

Lassaulx joua un rôle politique important à Coblenche. Avant 1799, il fut membre de la « Fédération Cislethénane » qui militait pour la réunion des pays rhénans à la France. Il fit partie de certains clubs républicains, dont ceux de Mayence.

Tout en restant favorable aux idées révolutionnaires, il combattit le régime Napoléonien¹¹. En effet, très attaché à la constitution de l'an III, il exprimait ses craintes sur les conséquences du 18 Brumaire et affirmait son opposition à la constitution de l'an VIII¹². Cependant, il sembla vouloir faire la paix avec le nouveau gouvernement, lorsqu'il se rendit compte que la victoire bonapartiste était inévitable.

Il fut nommé secrétaire en chef de la Municipalité de Coblenche de septembre 1798 à octobre 1799. Puis, il siégea au Collège électoral du département. En France, il s'appropriait à être nommé préfet, mais il succomba avant cette promotion.

4. Arts et lettres :

Jeune, Lassaulx était enthousiasmé par l'Aufklärung. Puis entraîné par Görres et Brentano, il fréquenta le cercle romantique de Heidelberg.

De 1797 à 1800, il dirigea une maison d'édition avec son père. Il publia alors des journaux révolutionnaires, ainsi que certains de ses poèmes et certaines de ses pièces.

5. Sociétés savantes :

Vers 1798, il fut un membre de la société intellectuelle le « Kasino », qui traitait des questions littéraires et politiques.

6. Collaboration à des revues :

Lassaulx fut le fondateur de nombreux journaux tels que *Le Mercure du Rhin*, *Der Bewohner des Westrhein*, *Koblenzer Zeitung*, *Journal des Gesetzbuch*, *Annalen der Gesetzgebung Napoleons* et *Historisches Taschenbuch*.

INTERNATIONAL :

Lassaulx fit deux voyages en France en 1811 et en 1812 avant de s'y installer définitivement en 1814.

¹⁰ Mais sa carrière ne dura que quelques mois. En effet des contestations s'élevèrent concernant son âge, car Lassaulx n'avait pas encore atteint l'âge requis de 25 ans.

¹¹ « *Eine Amalgamation mit solchen Menschen ist nicht für uns, Deutsche* », c'est-à-dire, « un amalgame avec de telles gens n'est pas pour nous, Allemands ». HASHAGEN (J.), *Das Rheinland und die Französische Herrschaft*, Hanstein, Bonn, 1908, p. 461-462.

¹² A cette époque, Lassaulx participa à quelques rixes opposant républicains et monarchistes. De plus, plusieurs de ses écrits furent censurés par le régime bonapartiste. HANSEN J., *Quellen zur geschichte des Rheinlandes*, Bonn, 1938, p. 1078 et suivant.

III. PUBLICATIONS

OUVRAGES :

En matière juridique :

*Civil Gesetzbuch der französischen Republik*¹³, Lassaulx, Coblenz, vol. 1, 1807 ; vol. 2, 1808 ; vol. 3, 1809.

Des caractères distinctifs du Code Napoléon, Vve Duminil-Lesueur, Paris, 1811.

Introduction à l'étude du Code Napoléon, Bavoux jeune, Paris, 1812.

En matière littéraire :

Die Gründung der Republik, « La fondation de la République » (S. éd. n. l.), 1799.

Liederlese für Republikaner zu Feier des Dekaden und Republikanischen Festage, Lassaulx, Coblenz, 1799.

Traduction de *Les années d'apprentissage de Guillaume Meister* de Goethe, Lassaulx, Coblenz, 1800.

Die Reise zur Hochzeit, « Le voyage de noce » (S. éd. n. l.), 1801.

Der wütende Roland, « Le Roland déchaîné » (S. éd. n. l.), 1802.

Des Decius Magnus Ausonius Gedicht von der Mosel (S. éd. n. l.), 1802.

Ode von Lassaulx nach der französischen des Bürgers, « Ode de Lassaulx pour les citoyens français » (S. éd. n. l.), 1802.

Albano Giuletto, réapparaît en 1805 sous le titre *Allwina*, 2 tomes, Lassaulx, Coblenz, 1803.

Die Nacht, « La nuit » (S. éd.), Coblenz, 1803.

Hymne an die Liebe, « Hymne à l'amour » (S. éd. n. l. n. d.).

Morgenlied, « Le chant du matin » (S. éd. n. l. n. d.).

Ode auf den Krieg, « Ode sur la guerre » (S. éd. n. l. n. d.).

Ode auf den Frieden, « Ode sur la paix » (S. éd. n. l. n. d.).

ARTICLES :

AUTRES (Plaidoiries et consultations, cours, discours, affiches électorales, etc.) :

Journaux et revues :

Le Mercure du Rhin, en collaboration avec Görres, jusqu'au 1^{er} avril 1799.

Le Mercure du 1^{er} avril 1799 au 3 octobre 1799.

Der Bewohner des Westrhein, « l'habitant du Rhin de l'ouest », en collaboration avec Becker, 29 octobre 1799 - décembre 1800.

Koblenzer Zeitung, « Journal de Coblenz », 1^{er} janvier 1801- mars 1803.

Journal das Gesetzbuch, « Journal du code », 1807-1810.

Annalen der Gesetzgebung Napoleons, « Les annales de la législation napoléonienne », 3 cahiers en 1811.

Historisches Taschenbuch, « Livre de poche d'histoire », 1803 et 1806.

Rapports :

Rapport sur la Faculté de Rennes, en collaboration avec Coiffier (S. éd. n. l.), 1815.

¹³ Lassaulx n'eut pas le temps de finir le quatrième volume.

IV. SOURCES

SOURCES MANUSCRITES :

Archives nationales :

AJ 16 1, Universités impériales. Papiers divers 1809 à 1814.

F 17 1622, Personnel de l'Académie de Nancy (voir 1815-1818).

F 17 2371, Comptabilité des facultés, traitements du personnel des facultés de droit (1812-1871).

F 17 21084, Dossier personnel de F. Lassaulx.

SOURCES IMPRIMEES :

Sources en français :

Le Moniteur, 1806, p.364.

Le Journal de Paris, 5 mars 1812.

Les Annales Royales, 1818, p.423.

La Thémis, T. I, Baudouin, Paris, 1819, p.19.

HEEP, *Discours aux obsèques d'Arnold*, 1829.

QUERARD (J.-M.)¹⁴, *La France littéraire*, T. IV, Firmin-Didot, Paris, 1830.

ZACHARIAE (C.-S.), *Cours de droit civil français*, T. I, Méline, Bruxelles, 1850, pp.17-18.

TISSIER (A.), « Le Code civil et les classes ouvrières », contenu dans le *Livre du Centenaire*, Paris, 1904, p.88.

BONNECASE (J.), *La Thémis*, Librairie de la bibliothèque, Toulouse, 1912, pp.13 et 18.

BONNECASE (J.), *La faculté de droit de Strasbourg*, E. Privat, Toulouse, 1916.

Catalogue général des imprimés vol 89, Imprimerie nationale, Paris, 1926.

BONNECASE (J.), *La philosophie du Code Napoléon appliquée au droit de la famille*, Bocard, Paris, 1928, pp. 22, 38, 74.

BONNECASE (J.), *La Pensée juridique française de 1801 à l'heure présente*, T. I, Delmas, Bordeaux, 1933, p.513.

GAIN (A.), *L'enseignement supérieur à Nancy de 1789 à 1890*, Berger, Nancy, 1934, p. 20.

GAUDEMET (E.), *L'interprétation du Code civil en France depuis 1804*, Librairie du recueil Sirey, Paris, 1935, p.17.

DROZ (J.), *Le libéralisme rhénan*, thèse pour le doctorat, Fernand Sorlot, Paris, 1940, p. 21.

DROZ (J.), *La pensée politique et morale des Cisrhénans*, thèse complémentaire, Fernand Sorlot, Paris, 1940, p.11.

La France révolutionnaire et impériale, T. IX, CNRS, Paris, 1963.

BOURQUELOT (C.)¹⁵, *Littérature française contemporaine*, vol. 4, Delaroque Aîné, Paris, 1965.

Les Grands Notables du Ier Empire, T. III, CNRS, Paris, 1978.

MOTTE (O.), *Savigny et la France*, P. Lang, Berne, 1985, p.86.

¹⁴ L'orthographe de son nom patronymique dans ce dictionnaire est « Lassault ».

¹⁵ BOURQUELOT (C.), considère l'ouvrage *Essai historique et topographique de la ci-devant commune de Lutzelcoblentz* comme faisant partie des écrits de Lassaulx, alors qu'il fut rédigé par son père Adam Lassaulx.

Histoire Biographique de l'Enseignement, les Inspecteurs Généraux de l'Instruction publique 1802-1814, CNRS, Paris, 1986.

HALPERIN (J.-L.), *L'histoire du droit privé français depuis 1804*, PUF, Paris, 1996, pp. 55, 56, 59, 79 et 80.

Annales historiques des facultés de droit, T. III.

Sources en allemand :

HANSEN (J.), *Quellen zur Geschichte des Rheinlandes im Zeitalter der französischen Revolution*, « Les sources de l'histoire de la Rhénanie à l'époque de la Révolution française », T. IV, Hanslen, Bonn, 1831-1838, pp. 22-23, 220-462, 471, 1119 et 1145.

VON STRAMBERG (C.), *Denkwürdiger und nützlicher Rheinischer Antiquarius*, Koblenz, 1855, pp.387-390.

WEGELER (J.), *Koblenz in seiner Mundart und seinen hervorragenden Persönlichkeiten*, « Coblenz, son dialecte, et ses personnalités dominantes », Koblenz, 1876, pp.187-188. *Goedeke*, T. IV, Ehlermann, Dresden, 1891, pp.134-230¹⁶.

HASHAGEN (J.), *Die Französische Herrschaft am Rhein*, « Le règne français sur le Rhin », Hanstein, Bonn, 1908, pp. 459-464.

JUST (L.), *Studien zur rheinischen Geschichte*, « L'étude de l'histoire rhénane », T. XII, Marcus & Werbus, Bonn, 1926.

Goedeke, T. XIII, Ehlermann, Dresden, 1938, pp. 498-500.

Internationale Personalbibliographie (1800-1942), T. II, Hiersemann, Stuttgart, 1951.

Allgemeine deutsche Biographie, T. XVII, Dunker & Humbolt, Berlin, 1969.

Neue deutsche Biographie, Dunker & Humbolt, Berlin, 1982.

BÜRGE (A.), *Das französische Privatrecht Im 19^o Jahrhundert*, « Le droit privé français au 19e siècle », Klostermann, Frankfurt, 1991, pp.19, 256-259, 268, 541.

Mise en ligne : 14 décembre 2004

Dernière mise à jour :

D'après S. Chakelian.

Revu et complété par J. Bloquet.

¹⁶ GOEDEKE indique une date de décès erronée : le 18 avril au lieu du 2 avril.